



# CENTRE DE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS DE SAINT-OUEN

## LES MÂCHEFERS PRENNENT LE TRAIN



Les mâchefers, ce sont les résidus de l'incinération des déchets ménagers. Le centre de Saint-Ouen en produit 170 000 tonnes par an. Ces « déchets de déchets » sont tout d'abord transportés au centre de traitement de Saint-Ouen l'Aumône, dans le Val d'Oise. Ils y sont mis en maturation, puis criblés, concassés et déferrailés, afin de pouvoir être valorisés et utilisés comme matériaux pour la construction routière.

### 12 wagons remplacent 30 camions

Depuis août 2001, le transfert des mâchefers entre les deux sites s'effectue par train. Chaque jour, un convoi de 12 wagons, pouvant emporter jusqu'à 720 tonnes de mâchefers, quitte le centre de Saint-Ouen pour rejoindre Saint-Ouen l'Aumône. Jusqu'alors, ce transport se faisait par camion et nécessitait 60 trajets aller-retour de gros porteurs, qui empruntaient notamment les ponts de Clichy et de Gennevilliers, ainsi que l'A 15.



La mise en place du transport des mâchefers par voie ferrée entraîne ainsi la réduction des pollutions et des nuisances générées par le transport routier : émissions de polluants, bruits, encombrement du trafic routier.

## Deux ans d'études préliminaires 1,87 millions d'euros (12,3 MF) d'investissement



Chargement et transfert des mâchefers à Saint-Ouen.

La mise en place du transport par voie ferrée des mâchefers a exigé d'importants investissements, ainsi que la prise en compte de multiples problèmes techniques. L'intensité du trafic voyageur SNCF a en effet nécessité la mise au point d'un circuit particulier, qui permette d'acheminer les mâchefers sans perturber le réseau. La liaison entre Saint-Ouen et Saint-Ouen l'Aumône exige ainsi près de deux heures de trajet, alors que les deux sites ne sont distants que d'une trentaine de kilomètres.

Par ailleurs, il a fallu réaliser de nouvelles installations et mettre en place des moyens adaptés, pour permettre l'acheminement des mâchefers, depuis la zone de stockage provisoire jusqu'au quai de chargement du train. Des travaux ont été engagés pour renforcer la voirie et permettre le passage de deux gros porteurs de 52 tonnes chacun. Ceux-ci ont été réalisés « sur mesure », ainsi que les conteneurs dans lesquels sont chargés les mâchefers. Même les essieux des wagons ont du être renforcés !

C'est la société TIRU SA, exploitant du centre de Saint-Ouen, qui a assuré la maîtrise d'œuvre des opérations liées à la logistique, le SYCTOM ayant quant à lui réalisé la plateforme multimodale (0,27 M€/1,8 MF). La société SPL a réalisé la plateforme et la bascule sur le site de Saint-Ouen l'Aumône (0,28 M€/1,83 MF). Le montant total des investissements s'élève à 12,3 millions de francs. L'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) a accordé une subvention de 15 %, soit 0,17 M€ (1,1 MF) à TIRU SA (0,11 M€/0,7 MF) et ECORAIL (0,06 M€/0,4 MF).

## Transports alternatifs : une priorité pour le SYCTOM

Le choix de modes de transports alternatifs, par train ou par voie fluviale, pour tous les déchets issus de ses centres de traitement, représente un axe prioritaire de la politique du SYCTOM.

Cette politique, engagée dès 1995, avec la mise en place du transport par péniches des mâchefers de l'usine d'Ivry-Paris XIII, se concrétise aujourd'hui à Saint-Ouen. Elle va s'intensifier avec l'ouverture du nouveau centre – Isséane – d'Issy-les-Moulineaux, dont les mâchefers seront évacués par voie fluviale ou par voie ferrée.

Des études préliminaires ont également été lancées pour la déchetterie de Saint-Denis, pour le centre de Romainville, ainsi que pour le futur centre de tri de Nanterre, programmé pour 2003.



Chargement des mâchefers du centre d'Ivry dans des barges flottantes.



Réalisé avec le concours de

